

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de chlef

Daira de el karimia

Commune de beni bouatteb

N°fiscale: 098502359060222

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 ,modifiant et complète portant réglementation des marchés publics , le président de l'assemblée populaire communale de la commune beni bouatteb wilaya de chlef , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimale N- 01/2026 portant: *

*** AMENAGEMENT ET REVETEMENT DE LA ROUTE MENANT AU STADE DE PROXIMITE EL KORAA SUR UNE DISTANCE DE 600 M
+REALISATION ECLAIRAGE PUBLICQUE DANS LA COMMUNE DE BENI BOUATTEB**

***AMENAGEMENT ET REVETEMENT DE LA ROUTE MENANT AU STADE DE PROXIMITE EL KORAA SUR UNE DISTANCE DE 600 M
+REALISATION ECLAIRAGE PUBLICQUE DANS LA COMMUNE DE BENI BOUATTEB**

publie dans les quotidiens **AHRRAR EL YAWME** et le **LE GEANT SPORT** le **24/03/2026** en langue arabe et française

Qu'a l'issue de l'évaluation des 'offres, le marche est attribue provisoirement à l'entreprise indiquée ci-dessus:

N°	L'entreprise	Intitule de l'opération	Note offre technique	Montant en t.t.c	Délais de réalisation	observation
01	Entreprise travaux public et hydraulique YOUCEF ACHIRA MADJID ROUTE OUED FODHA EL KARIMIA chlef	AMENAGEMENT ET REVETEMENT DE LA ROUTE MENANT AU STADE DE PROXIMITE EL KORAA SUR UNE DISTANCE DE 600 M +REALISATION ECLAIRAGE PUBLICQUE DANS LA COMMUNE DE BENI BOUATTEB	72/100	13.456.996.00 da	90 jours	Offre techniquement recevable et financièrement moins disant
02	Entreprise travaux public et hydraulique FARHAD DJAMEL Hay el charki chlef	REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX POUR LES ROUTE DE BOCCAA ESSALEM-ALIKOM SUR UNE DISTANCE DE 1.6 KM DANS LA COMMUNE DE BENI BOUATTAB	87/100	22.997.940.00 da	90 jours	Offre techniquement recevable et financièrement moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du Décret présidentiel n° 15/247, modifiant et complète portant réglementation des marchés publics . tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent d'avis d'attribution provisoire du marché dans les deux journaux auprès de la commission des marchés publics de la commune de beni bouatteb, les autres soumissionnaires sont invités ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à apprendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE P/APC